Collège D. Mitterrand
302 chemin d'Argenton
40990 Saint Paul lès Dax
http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-danielle-mitterrand/

St Paul lès Dax, le 5 février 2021

Le Principal

Aux parents d'élèves de 5è et 3è
Aux élèves de 5è et de 3è

Objet : Attestation scolaire de sécurité routière (A.S.S.R.)

Madame, Monsieur,

L'ASSR 1 concerne tous les élèves de 5è et ceux âgés de 14 ans au plus tard le 31 décembre 2021, ainsi que les élèves ayant échoué précédemment.

L'ASSR 2 concerne tous les élèves de 3è et ceux âgés de 16 ans au plus tard le 31 décembre 2021, ainsi que les élèves ayant échoué précédemment.

Les élèves ont la possibilité de s'y entraîner en autonomie :

http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/

Accès depuis le site du collège :

« Espace éducatif » « CESC » « Sécurité routière »

Les épreuves de l'ASSR seront organisées d'ici la fin de l'année scolaire selon des modalités qui seront précisées ultérieurement.

A. Wielgocki